



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Centres hospitaliers: Jura

Question écrite n° 36229

Texte de la question

M Alain Brune attire l'attention de Mme le ministre delegue aupres du ministre des affaires sociales et de l'emploi, charge de la sante et de la famille, sur les problemes de la carte sanitaire du departement du Jura. En effet, des rumeurs persistantes font etat d'un projet de construction d'un hopital neuf a Champagnole (Jura). En consequence, il lui demande si elle peut confirmer l'existence de ce projet, d'une part, quels en seraient le cout approximatif et la date de realisation, d'autre part. Par ailleurs, et sans meconnaitre la necessite de l'humanisation des structures hospitalieres publiques de Champagnole, comme d'ailleurs de celle des lits long sejour de Lons-le-Saunier, il lui rappelle l'existence d'un hopital general moderne en pleine expansion situe a Lons-le-Saunier, donc a 30 kilometres de Champagnole.

Texte de la réponse

Reponse. - Il existe actuellement a Champagnole deux etablissements : le centre hospitalier public, auquel est maintenant integree la clinique de Franche-Comte de Cize ; la clinique Saint-Joseph, etablissement sans but lucratif. L'ensemble represente quarante lits de medecine, soixante-dix-neuf lits de chirurgie et vingt lits de maternite (lits installes). Le regroupement des deux etablissements en une seule structure publique, par acquisition de la clinique Saint-Joseph, est effectivement envisage. Cette operation pourrait se realiser par la reconstruction d'un hopital neuf sur un site unique. Des etudes sont engagees en ce sens a l'echelon local. Un information sur l'etat d'avancement de ce projet vient d'etre demandee au prefet du Jura.

Données clés

Auteur : [M. Brune Alain](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 36229

Rubrique : Hopitaux et cliniques

Ministère interrogé : santé et famille

Ministère attributaire : santé et famille

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 février 1988, page 544

Réponse publiée le : 2 mai 1988, page 1910